

# Plan de paysage du Val de Luynes

## COMPTE-RENDU DES DEUXIÈME ET TROISIÈME FORUMS DU SAMEDI 4 MARS À LUYNES ET SAVONNIÈRES

Les deuxième et troisième forums se sont déroulés à Luynes et à Savonnières le samedi 4 Mars 2017. Programmés au début de la phase de définition des Objectifs de Qualité Paysagère, ce temps de concertation avait pour but d'évoquer avec les habitants les phénomènes d'évolution paysagère récents, leurs raisons et les actions à mettre en place pour y répondre.

A Luynes, une vingtaine de personnes se sont déplacés avec une présence importante d'élus. A Savonnières, les participants étaient d'une cinquantaine avec également un certain nombre d'élus mais davantage d'habitants. Chaque atelier a duré environ 2H30, l'introduction consistait à rappeler ce qu'était un plan paysage puis à introduire les ateliers proposés.

### Analyse des phénomènes d'évolution marquants



A partir de la présentation d'un bloc-diagramme de l'existant par le bureau d'études, les participants, par groupe (entre 4 et 8 personnes selon les communes) devaient remplir une grille thématique en présentant les phénomènes d'évolutions paysagères constatés, et en exprimant son ressenti (négatif, neutre ou positif) face à ces processus.

### Synthèse des productions des participants.

Les « ++ » signifient que le point a été proposé à plusieurs reprises.

### **L'eau (La Loire, le Cher, vallons, mares...) :**



- Action des communes pour revitaliser et redynamiser nos rivières
- Développement de la batellerie et redonner vie aux ports et redonner au fleuve sa place (Patrimoine mondial UNESCO) +++
- Promenade « Loire à vélo »
- Promenades agréables en bord de Loire à St-Cyr
- Association de bateliers à la Bouche au Vin
- Plan d'action mené par le syndicat de la Bresme sur 5 ans

- Amélioration de la qualité de l'eau : eau plus claire (Loire, Cher) +++
- Beauté des paysages : îles, bancs de sable
- Effort récent de protection des paysages des bords de l'eau
- Le PPRI qui rend les zones non constructibles +++
- La navigation touristique possible



- Accessibilité au fleuve
- Problème de baignade dans le lit de la Loire
- Journées de nettoyage ne suffisent pas



- Pollution des bords de Loire et des rives, décharges sauvages
- Usages de véhicules à moteur
- Difficulté d'accès en bord de Loire du côté de Luynes de part la profusion de végétation et le manque d'aménagement comme des chemins
- Situation de la Bresme aujourd'hui catastrophique
- Mares / zones humides dégradées
- Marais du Chamard : existence d'une peupleraie en état de destruction régulière au fil des tempêtes, danger de chute des branchages, voire des arbres entiers sur la D7 et les pistes cyclables. Idem pour les marais aux alentours.
- Défrichage des prairies naturelles au profit d'exploitations céréalières.
- Présence de la jussie / plantes invasives +++
- Disparition progressive des mares et des fossés
- Entretien des digues
- La régulation de la faune. Peut-être trop de protection.
- Évaluation variable de la législation
- La destruction du barrage par l'établissement public Loire. Cette modification constituera un changement de la carte postale historique de Savonnières. Baisse du niveau de l'eau d'environ 2M ou 2,5M.
- Pas d'entretien des rivages et des îles fossés
- Déversoir du grand moulin pas entretenu
- Terres abandonnées : friches

### **La nature et la forêt (boisement, faune / flore, biodiversité) :**



- Présence de forêts de nature importantes
- Grande biodiversité faune et flore
- Création d'une entité régionale de la biodiversité
- Présence d'un coteau exceptionnel
- Augmentation du nombre d'espèces d'oiseaux au bord de la Loire
- Fenêtres de vision vers l'autre rive
- Les réappropriations du paysage ouvert par les touristes locaux et extérieurs. (Loire à vélo, randonnée, navigation)
- Zone boisée alluviale positive pour l'aspect esthétique.
- Présence d'animaux sauvages.



- Entretien des forêts et des bordures de routes
- Inventaire de la biodiversité



- Entretien des cônes de vue
- Certains accès privés et comportements incivils
- Peupleraies
- Dégradation des bâtiments par les pigeons
- Arbres sur la digue
- Développement anarchique des arbres sur les rives contraire à la sécurité
- Plantes invasives
- Si destruction du barrage de Savonnières, baisse de la ligne d'eau donc modification de la flore et de la faune.
- Si désertification agricole, risque de friches et fermeture du paysage par le boisement qui accroît le risque de danger des crues.
- A St Genouph, plus de haie, plus de cultures maraîchères et non céréalières, trop de friches.
- Zone boisée alluviale, danger lors des crues.
- Manque d'entretien du patrimoine architectural d'origine agricole

### **L'agriculture (type d'agriculture, bâtiment, haies...):**



- Maintien de l'agriculture et de l'élevage sur le territoire
- Présence de clos et de fermes carrés
- Création de haies à Berthenay. Positif par rapport à celles qui existaient depuis longtemps. +++
- A Berthenay, diversité des activités : élevages, cultures bien équilibrées.
- Conservation du patrimoine architectural d'origine agricole.
- Maraîcher bio installé à St-Genouph



- Pâturage / bocage
- Manque de vigne sur le coteau
- Pas assez de pacquages
- Le maraîchage a remplacé les terres agricoles, et même ça, c'est en déclin
- Haies mal taillées (déchetage)



- Type « Beauce », suppression des haies, bouchage des fossés, des accès.
- Fragilisation des coteaux
- Manque cultures maraîchères
- Mode d'exploitation agricole ++
- Manque de vignes
- Plus de ferme, plus de polyculture
- Bâtiments à l'abandon
- Fossés pas suffisamment entretenus (Berthenay). Utile pour l'écoulement des eaux pour purger la terre.
- Manque de réparation de la Grange aux Moines
- Pigeonnier en ruine.

### **La ville et le patrimoine bâti (architecture, équipements, monuments...):**



- Efforts pour maintenir le patrimoine

- Existence de Loire à Vélo
- A Savonnières, activité de navigation dynamisée sur le plan touristique (associations +++)
- Bonne évolution des bâtiments, les maisons anciennes sont très bien restaurées
- Équipements collectifs : beaucoup d'évolution positive.
- Construction, bâti cohérent, pas de verrues, de bâtiments trop hauts.



- Urbanisation dans la varenne
- Valorisation des troglos
- Pas assez de contemporains
- Les ABF peuvent être un frein
- Problème de stationnement automobile à Savonnières
- Balisage, respect des voies pédestres.
- Urbanisation modérée
- Manque de vie communautaire (adultes et anciens), pas de contacts intergénérationnels
- Dimension « ville dortoir »



- Dégradation de l'aqueduc
- Pourquoi le château de Luynes est-il fermé ?
- Les constructions sont le long des voies de communication.

#### **Les déplacements et les loisirs (routes, randonnées, navigation...) :**



- Les activités à Luynes (sport, culture, nature)



- Piste cyclable St-Cyr / Luynes / St Etienne



- Les poids lourds traversent le centre-ville de Luynes +++
- Pistes cyclables inexistantes

#### Analyse :

Les résultats de ce travail de concertation et posent un certains nombres de constats et de questionnements sur le territoire

1. L'identité du territoire est intimement liée à l'eau.

On perçoit à travers les réponses un lien intime et très fort entre les habitants et l'eau sous ses multiples formes. Bien sûr la Loire et le Cher dont les habitants apprécient l'amélioration de la qualité de l'eau tout en regrettant les pollutions des abords des cours d'eau. Mais aussi, la disparition de la Bresme, des réseaux de mares et de fossés agricoles sur les plateaux est un phénomène qui inquiète localement.

De manière générale, les habitants regrettent la difficulté d'accès aux rives de la Loire et du Cher avec l'enfrichement progressif de leurs berges. Il ne s'agit pas de retomber dans une vision de carte postale avec un paysage complètement ouvert et dépourvu d'arbres, mais plutôt d'ouvrir des accès visuels et physiques pour permettre de renouer ce lien avec les deux cours d'eau.

D'ailleurs, la qualité écologique des espaces de nature alluviaux, et notamment les forêts humides, est appréciée à l'unanimité. La batellerie et les nouveaux usages de navigation sont également promus et soutenus localement.

Le patrimoine lié à l'eau est ainsi particulièrement sensible et notamment lorsqu'est abordée la question de la destruction du barrage de Savonnières qui inquiète énormément les habitants. Pour eux, ce type d'ouvrage est un patrimoine à conserver comme témoin de l'histoire et des activités liées à l'eau, mais a aussi contribué à créer le paysage de Savonnières lié à la hauteur de sa ligne d'eau.

Enfin, les habitants semblent regretter le manque de culture environnementale et paysagère locale notamment dans ce rapport à l'eau. Les plus anciens observent avec inquiétude les pratiques dangereuses notamment sur la Loire, et constatent la méconnaissance de ce milieu par les plus jeunes. Ainsi, la sensibilisation apparaît comme primordiale pour les acteurs locaux.

## 2. L'évolution de l'agriculture rend incertain l'équilibre des paysages.

Si le marqueur identitaire principal du paysage local est l'eau, l'agriculture apparaît comme une source de questionnement et d'inquiétude pour les habitants présents qui voient la dominante de l'agriculture céréalière modifier les paysages. La présence d'éleveur est associée à des éléments paysagers comme les prairies et les haies qui ponctuent le paysage. De même, la disparition progressive de l'arboriculture et des vergers a été vécue comme une banalisation du paysage par la population locale.

La présence d'agriculteurs à la réunion a permis de remettre en perspective certaines propositions des participants qui semblent parfois déconnectées des réalités agricoles. Cela traduit une volonté des agriculteurs de témoigner de leurs démarches pour expliquer au mieux et sensibiliser les habitants à la réalité de leur métier.

## 3. Une volonté forte de préserver le patrimoine ancien.

Aujourd'hui, l'évolution de l'urbanisation semble ne pas inquiéter les habitants conscients des dispositifs de réglementation existants, et qui jugent l'évolution de l'urbanisation cohérente et plutôt respectueuse des paysages. Les questionnements sur l'urbanisation et le bâti sont davantage orientés vers la préservation du bâti ancien. Le patrimoine agricole, et notamment les granges, constituent un marqueur identitaire fort du paysage local et le cas de la Grande aux Moines interroge particulièrement les participants. De même, la fermeture du château de Luynes où la potentielle dégradation de l'aqueduc sont mal vécues par la population.

Les habitants semblent tout à fait ouverts aux projets contemporains et apprécient certaines réalisations récentes comme la Grange à Luynes. En revanche, il faut noter l'absence de commentaires sur les troglos qui ne semble pas être un sujet de discussion.

## 4. Une ouverture vers les nouveaux usages.

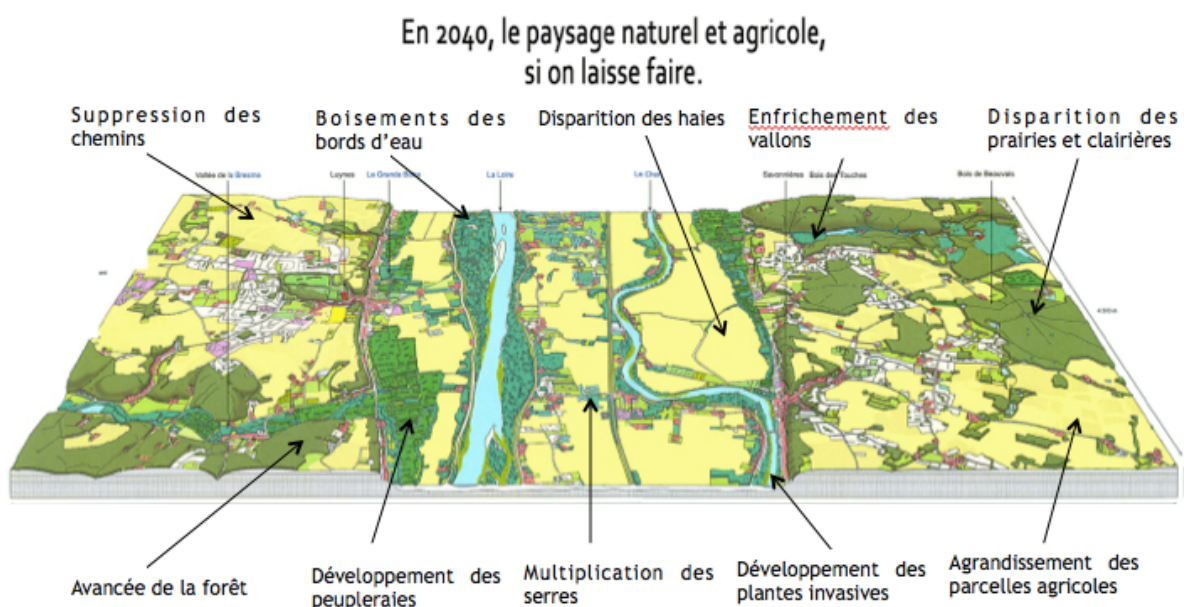
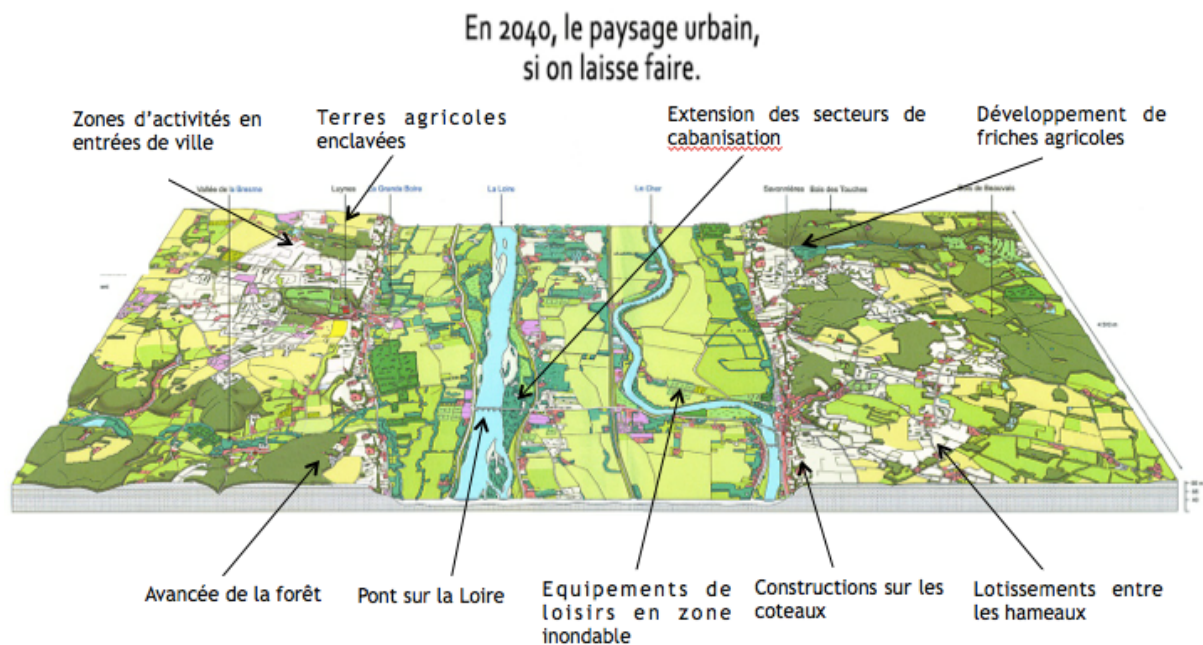
Il est très intéressant de constater que les habitants ne se situent pas dans une vision nostalgique de leur paysage. Certains phénomènes et notamment l'enfrichement et le développement d'espaces de nature le long de la Loire ne semblent pas poser de problème dans le fond. Ce qui pose davantage question, c'est l'ampleur du phénomène et la volonté, à certains endroits précis (La Boire, le Port de Luynes, la Confluence) de développer des usages en lien avec le nouveau paysage naturel comme la création de sentiers de découverte par exemple.

De même, les anciens de la batellerie accueillent d'un bon œil les nouveaux usages de navigation comme le canoë. On sent peu de conflits d'usages dès lors que ceux-ci sont respectueux des milieux et de l'environnement.

On sent une réelle appétence des habitants à la découverte et à l'arpentage de leur territoire par des moyens de circulation doux. A ce titre, le développement du lien avec Loire à vélo apparaît fondamental, de même que la création de circuits de randonnée balisés.

## Travail sur les blocs-diagrammes

Dans un second temps, le bureau d'études a présenté deux blocs-diagrammes volontairement caricaturaux (voire « extrêmes ») sur l'évolution de l'urbanisation d'une part, et sur l'évolution des paysages naturels et agricoles d'autre part. L'objectif étant de montrer qu'un paysage évolue vite si on laisse certains phénomènes se développer.



Les participants, de nouveaux en petits groupes, étaient invités, sur une base de bloc-diagramme « vierge », à dessiner leur paysage rêvé à l'horizon 2040. La consigne donnée était de s'affranchir

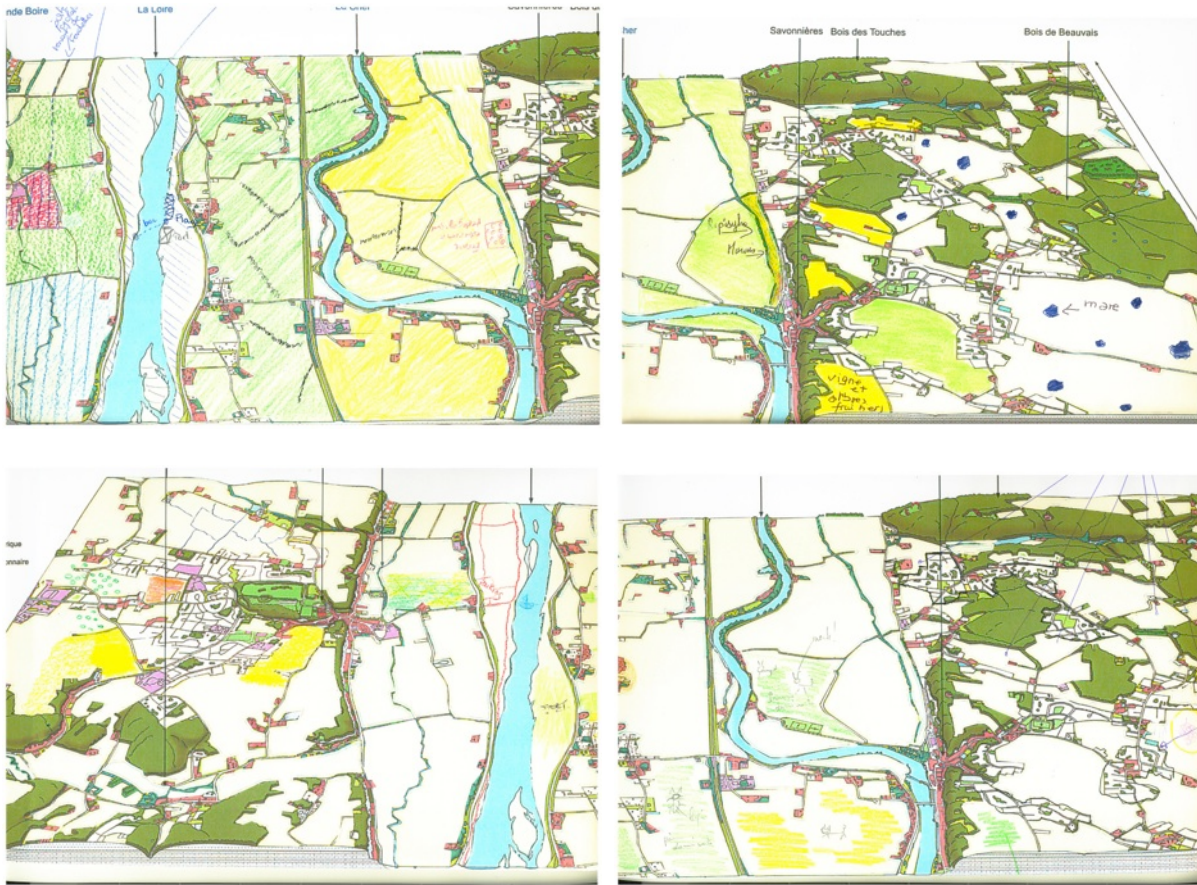
de toute contrainte (propriété, réglementation) afin de ne pas brider les participants dans leurs propositions.



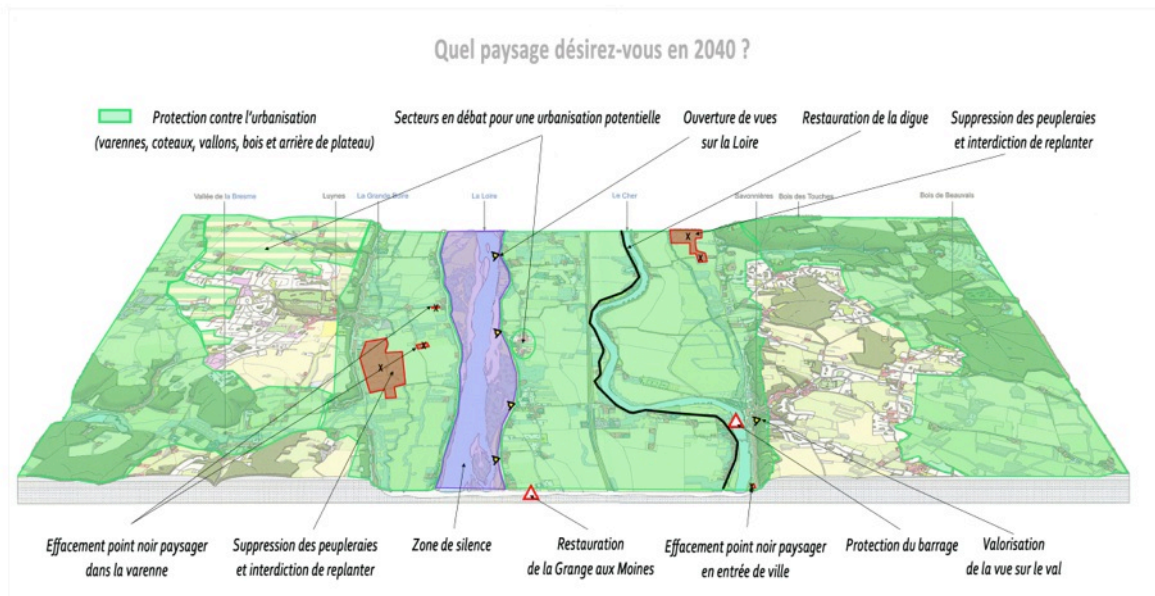
Synthèse et analyse des propositions dessinées sur blocs-diagrammes des participants

Cette phase a donné lieu à 11 scénarios. La plupart des propositions se sont concentrées sur les communes d'origine des participants. Deux types de propositions ont été spatialisées : les zonages à vocation réglementaires et les aménagements.





## 1. Les propositions de type « zonages réglementaires »



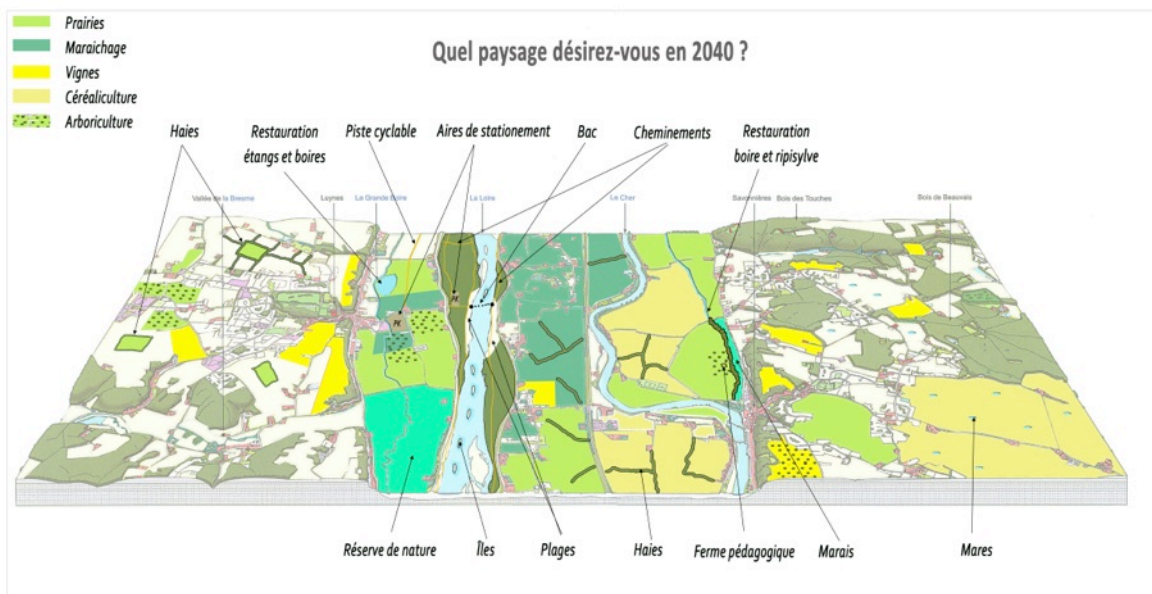
- Des zonages ont été délimités pour identifier les espaces à protéger de l'urbanisation. Il s'agit en priorité des coteaux. A l'inverse les secteurs d'urbanisation potentielle ont été localisés dans la continuité bâtie des bourgs sur le plateau. Cependant, la limite physique de ces extensions urbaines varie d'un groupe à l'autre avec une différence dans l'ampleur



des extensions. Toutefois, il semble ressortir que les extensions sur le plateau doivent être cadrées afin de préserver les espaces agricoles et les vues sur le coteau.

- Une zone de silence a été proposée au dessus de la Loire dans une visée naturaliste. Mais la Loire est apparemment identifiée comme une route aérienne locale.
- La nécessité de protéger et restaurer les ouvrages liés à la lutte contre les inondations a été soulevée et en particulier la digue en rive droite du Cher.
- Des éléments patrimoniaux ont été mis en avant afin qu'ils soient classés Monument Historique et/ou restaurés : la grange aux moines et le barrage de Savonnières.
- L'interdiction de planter des peupleraies dans le val a été proposée en complément de l'abattage de celles existantes.
- L'identification de points noirs paysagers a été relevée pour programmer leur suppression ou insertion : hangar en entrée de ville de Savonnières et de Luynes et aire à Luynes.
- Des cônes de vue ont été localisés pour être valorisés.

## 2. Les propositions de type « aménagements »

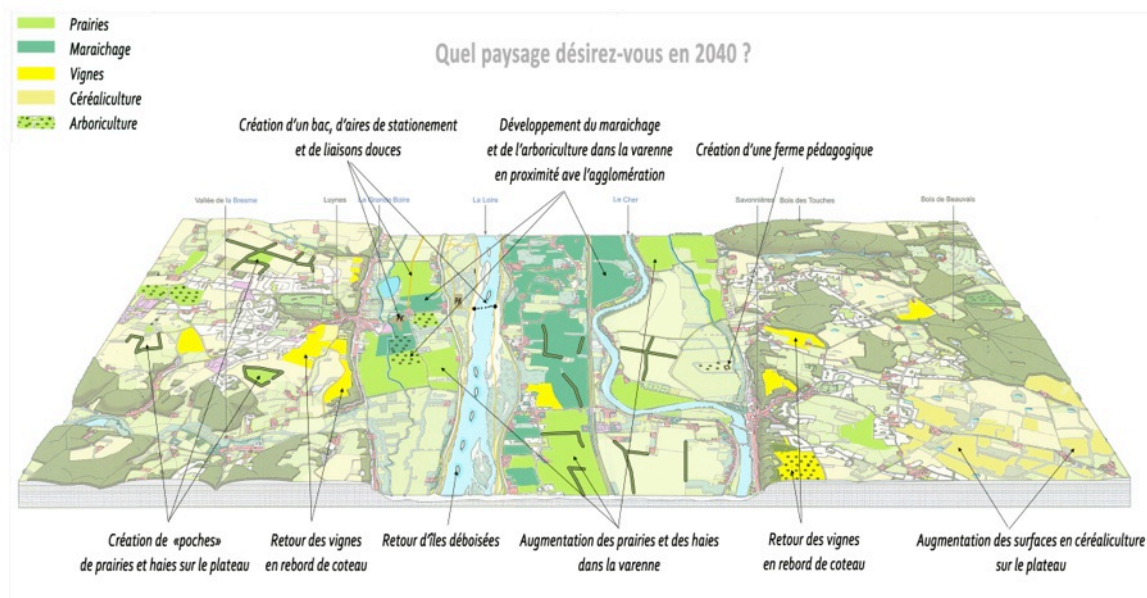


- Sur les plateaux : la vocation céréalière est encouragée tout en insérant plus d'éléments paysagers : mares, haies, prairies, vergers.
- En rebord de plateau : la vigne est affirmée par la plupart des groupes de part et d'autre du val. Elle est parfois associée à l'arboriculture.
- Dans la varenne sont invoqués : des espaces naturels, la restauration des boires et d'un étang disparu, une diversité de l'agriculture (alternance de champs, prairies, arboriculture et maraichage), des itinéraires doux et un bac pour relier les deux rives, l'ouverture de plages sur la Loire, d'aires de stationnement pour accéder à la Loire et au cœur de Luynes, une ferme pédagogique et des îles déboisées dans la Loire.

Les propositions étaient généralement concordantes avec quelques variations sur la part accordée aux prairies et au maraichage et les emplacements proposés pour la vigne. Un site est soumis à de nombreuses attentes qui peuvent faire débat : le port de Luynes qui cumule départ du bac, plage, chemin de randonnée, aire de stationnement et réserve de nature/zone de silence.

Certains sujets ont peu été abordés et en particulier celui des boisements qui semblent acceptés en terme d'étendue et dont la seule action serait liée à l'ouverture de cônes de vue sur la Loire et à la création de plages. Un seul groupe a suggéré l'extension des boisements en rebord de coteau vers le plateau.

### 3. Comparaison avec la réalité



Il s'avère que certaines propositions reflètent l'état existant du paysage en particulier au niveau des boisements et de la présence de prairies dans la varenne. La majorité des actions spatialisées se concentrent donc dans la varenne et en rebord de coteaux.

Pour les aider à formaliser leurs objectifs ou actions, le bloc-diagramme était accompagné d'une feuille sur laquelle les participants devaient écrire les orientations et actions à mettre en place.

### Travail sur les fiches actions / objectifs

#### Synthèse et analyse des propositions écrites des participants

Synthèse des propositions des participants (d'après les fiches complémentaires aux blocs-diagrammes) en dissociant ce qui relève des objectifs, de celles qui renvoient à des actions opérationnelles. Les « ++ » signifient que l'action a été proposée à plusieurs reprises.

#### **Maîtriser l'urbanisation en faisant en sorte qu'elle respecte l'environnement patrimonial et naturel**

- Rétablir l'axe naturel entre le bourg de Luynes et la Loire
- Mettre en valeur l'entrée de la ville de Luynes part et d'autre de la départementale en enterrant les réseaux électriques, remettre de nouvelles serres (ou cacher les autres par de la végétation).
- Enterrer les réseaux notamment à l'entrée de la ville depuis la départementale ++
- Eviter le mitage
- Intégrer les futurs développements de l'urbanisation dans le paysage
- Limiter fortement voire interdire l'urbanisation sur les pentes nord et sud du Val

## **Protéger et développer l'agriculture**

- Replanter la vigne sur les coteaux +++++
- Développer le vignoble +++++
- Créer une ferme pédagogique à Savonnières +
- Développer la polyculture ++
- Maintenir et développer l'élevage bovin, ovin, caprin sur la confluence +
- Travailler sur les cultures maraîchères dans la varenne entre St-Genouph et Berthenay et à l'entrée de Luynes +++++
- Développer les vergers et l'arboriculture
- Entretien obligatoire des friches, mettre en demeure les propriétaires
- Conserver et étendre les prairies +
- Favoriser l'installation et le maintien de l'agriculture raisonnée pour éviter les friches
- Faire quelque chose des 35 hectares de l'exploitation Travouillon (Serres, bâtiments, terrains)
- Étendre les surfaces céréalières sur le plateau de Savonnières.
- 

## **S'approprier les fleuves / cours d'eau et les rendre plus accessible**

- Redonner vie aux boires et les rendre naturelle +
- Recréer un plan d'eau dans les Varennes à Luynes
- Réaménager les bords de Loire : faciliter l'accès, proposer un parking vers la départementale, des chemins, des pistes cyclables, des activités ligériennes (canoé, traversée en bateau entre Luynes et Berthenay en saison estivale) ainsi que des actions pédagogiques à destination des plus jeunes (sensibilisation + panneaux faune et flore)
- Faire des opérations de déboisement alluvial ++
- Développer des fenêtres de vision entre rives +
- Réaliser un passage d'eau sur la Loire et le Cher pour le tourisme
- Relier le Cher à la Loire pour désengager la circulation routière et fluidifier le trafic
- Créer un pont sur la Loire
- Interdire les nouvelles plantations de peupleraie dans tout le val
- Traiter la jussie dans le Cher
- Gérer les îles afin de retrouver des îles couvertes de sable.

## **Valoriser le patrimoine**

- Maintenir l'alignement d'arbres remarquables à l'entrée de Luynes
- Réaménager les ports et redynamiser la batellerie avec une liaison entre les deux rives (bac)
- Réhabiliter la grande aux moines de Berthenay
- Replanter des muriers
- Intégrer l'aire d'accueil des gens du voyage
- Réhabiliter le port de Luynes et créer la liaison avec Loire à vélo par le port de Luynes.
- Mettre à disposition les plans du patrimoine ancien
- Réutiliser le patrimoine ancien
- Intégrer de nouveaux équipements dans le patrimoine
- Garder / protéger les points de vue sur tous les hauts-lieux patrimoniaux

## **Améliorer les moyens de découverte du territoire**



- Faire revivre les chemins de St-Jacques de Compostelle et de St-Martin en regard de Loire à vélo
- Créer un bac sur la Loire
- Développer des cheminements piétons et vélo hors route D88 et D288 de Tours au bec du Cher
- Entretenir les chemins pédestres
- Respecter les chemins ruraux
- Développer les circuits de randonnée en boucle entre Loire et Cher
- Aménager des chemins pédestres de Berthenay à la Riche (pont de la Motte)
- Proposer un parking vers la départementale
- Proposer des sorties / actions de sensibilisation aux jeunes ainsi que mettre en place des panneaux explicatifs pour la faune et la flore. +
- Développer les chemins de randonnée en continuité de la Riche à Berthenay côté Loire
- Développer un chemin de randonnée sur la digue du Cher. Débroussaillage du chemin de service qui depuis le renforcement de la digue n'est plus entretenu.
- Développer les circuits pédestres en reliant les différentes communes.
- Créer une piste cyclable entre Tours et Luynes dans les varences.
- Créer un chemin des coteaux sur le rebord rive droite.

### **Entretenir les espaces naturels pour mieux préserver l'environnement**

- Création d'une zone de silence
- Préserver les orchidées sur le panorama et le coteau
- Restaurer naturellement les zones humides de la varenne
- Entretenir le paysage naturel
- Maintenir voire développer les haies ++
- Préserver l'entretien du domaine boisé et gérer son expansion
- Restaurer la levée nord du Cher afin de protéger les populations de crues inéluctables
- Gérer la végétation des berges
- Aménager des barrages fluviaux sur le Cher pour récupérer l'énergie
- Sécuriser la plage à Savonnières et aménager des plages sur la Loire

### *Analyse*

D'un point de vue purement paysager, il est intéressant de constater que les habitants et les élus ont une vision beaucoup liée aux usages et à la vie sur le site, plus qu'à des notions esthétiques. Ainsi, mis à part la nécessité de retravailler l'entrée de ville de Luynes qui fait l'unanimité, aucun autre point noir paysager n'est mis en avant par les participants. La question des vues se pose surtout par rapport à la Loire et au fait qu'un cordon de végétation l'entoure sur tout son linéaire et empêche les vues de rive à rive.

L'évolution de l'urbanisation ne semble pas être vue comme une menace par les habitants. En revanche, la pérennité du patrimoine ancien qu'il soit remarquable (aqueduc) ou plus ordinaire (maisons anciennes, bâti agricole, patrimoine lié à l'eau) est davantage source d'inquiétude. Toujours concernant le patrimoine, la préservation et la restauration des éléments identitaires du patrimoine naturel et agricoles est également mise en avant : vergers, haies, mûriers, etc. Attention toutefois, ces propositions sont majoritairement issues des habitants, et pas forcément des personnes directement concernées, notamment par l'entretien et la gestion, à savoir les agriculteurs et les communes.

Concernant l'agriculture, les participants témoignent d'une volonté forte de préserver l'agriculture existante tout en développant d'autres types de productions, plus orientées vers les



circuits courts. La volonté de développement du maraîchage, de l'élevage et de la vigne est largement partagée. Celle de redévelopper la vigne fait d'ailleurs l'unanimité à Luynes mais aussi à Savonnières (voir bloc-diagramme). Pour le maraîchage, un bémol doit être apporté au niveau des serres dont la présence dans le paysage n'est pas spécialement appréciée. L'agriculture et les milieux naturels sont particulièrement liés avec la volonté de préserver et de développer les milieux prairiaux, mais aussi les éléments paysagers comme les haies ou les vergers, en lien avec les pratiques d'élevage et arboricoles. De même, les fossés et les mares sur le plateau font partis du paysage et apparaissent menacés.

Les participants ont témoigné d'un véritable intérêt pour la qualité de leur environnement et parfaitement intégré l'évolution paysagère et écologique du val et des bords de Loire et du Cher. Ils apprécient cette nature sauvage qui apporte toute une faune et une flore spécifique et en progrès ces dernières années. De nombreuses actions vont ainsi dans le sens de la protection environnementale avec une connaissance assez fine de l'intérêt de disposer des milieux variés et diversifiés, et qu'un enrichissement généralisé n'est donc pas souhaitable. L'ouverture de cônes de vue de rives à rive n'apparaît pas contradictoire avec cette volonté, tout est une question d'équilibre.

Les habitants souhaitent également faire de ces espaces remarquables des lieux de sensibilisation. Par la création de chemins de découvertes et en facilitant l'accès aux bords de la Loire et du Cher, il s'agira de transmettre aux nouveaux habitants les connaissances sur les milieux, leurs qualités, et ainsi prévenir les usages non souhaités. La découverte du paysage passe également par la volonté de développer des circuits de circulation douce, le long des voies principales mais aussi dans les centre-bourgs, où la circulation des poids-lourds apparaît problématique. De même, les principales vues sur les éléments remarquables (château et aqueduc de Luynes notamment) doivent être sanctuarisées pour préserver la carte postale du territoire.

De manière générale, nous avons constaté un intérêt fort des habitants pour leur paysage et leur territoire. Non pas dans une vision passéiste et utopique, mais plutôt en tant qu'expert de ce milieu qu'ils connaissent, dont ils analysent bien les évolutions récentes, et pour lequel ils s'engagent comme en témoigne la richesse et le niveau de la vie associative. Loin de territoires qui ont tendance à se spécialiser, le Val de Luynes, par la voix de ses habitants et de ses élus, souhaite s'inscrire dans un projet de développement « multi-polaire ». Le maintien d'une vie locale dynamique basée sur une agriculture accessible, la préservation du patrimoine vernaculaire et naturel, le maintien des structures et des éléments paysagers traditionnels, et enfin la valorisation de tout cela par un tourisme mesuré et soucieux du respect de l'environnement.

Environ 70 personnes se sont retrouvées pour ces deux ateliers. Cela traduit la volonté des habitants, élus et associations du territoire de s'emparer du projet « Plan de paysage ». Les associations constituent un relais local essentiels et souhaitent participer à ce projet de territoire. L'enjeu de transmission aux nouveaux habitants apparaît comme extrêmement important dans un territoire parfois vu comme le dortoir de l'agglomération. La connaissance de l'environnement, du paysage local, des habitants, s'avère être un atout notamment dans le cadre des futures opérations de sensibilisation qui seront organisées dans le prolongement du plan de paysage. Un travail spécifique auprès des enfants apparaît nécessaire pour sensibiliser et enraciner les habitants à leur territoire.